



**AFCA
CIAL**

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE
COMPLEMENTS POUR L'ALIMENTATION ANIMALE

**ALLOCUTION DE CLOTURE
DE M. BERNARD FRESARD
PRESIDENT DE L'AFCA-CIAL**

**ASSEMBLEE GENERALE
PARIS – MAISON DE L'AMERIQUE LATINE
VENDREDI 19 JUIN 2015**



PARIS, LE 19 JUIN 2015

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Avant d'aborder les quelques points que je souhaite faire ressortir de cette assemblée générale au cours de laquelle nous avons souhaité élargir la vision du monde actuel qui nous entoure, je tiens à remercier chacun de sa présence parmi nous.

En premier lieu, je remercie M. Sébastien ABIS qui, avec beaucoup de talent, a pu nous faire partager son expertise géopolitique, tout particulièrement pour le secteur agricole et pour la situation de notre environnement méditerranéen proche. La coïncidence de dates a voulu que son intervention d'aujourd'hui à l'assemblée générale de l'AFCA-CIAL fasse suite au lancement, hier, de son livre relatif à la géopolitique du blé dont vous trouverez une présentation dans vos dossiers.

Mes remerciements s'adressent aussi tout particulièrement aux représentants du SYNPA, de Coop de France Nutrition Animale et du SNIA avec qui nous travaillons de concert pour l'amélioration continue du secteur de la nutrition animale en France.

Nos organisations se doivent d'être toujours plus fortes et impliquées aussi bien au plan français qu'europpéen pour relayer les préoccupations du secteur. Elles s'appuient également sur des associations régionales de fabricants dont plusieurs se sont créées récemment : URAASE dans le Sud-Est fin 2013, SO'FAB dans le Sud-Ouest début 2015 et prochainement devrait se constituer une association pour une grande région Nord, de la Haute-Normandie à l'Alsace. Les adhérents de l'AFCA-CIAL y prennent toute leur part.

Merci également à l'ensemble des administrateurs, aux membres du Bureau ainsi qu'aux participants des commissions et groupes de travail techniques issus de nos entreprises adhérentes. Leur présence et leur implication dans les nombreuses réunions sont essentielles à la vitalité de notre association. J'invite l'ensemble de nos membres actifs à participer à l'une de nos commissions spécialisées dont l'activité est décrite dans le rapport figurant dans votre dossier.

Enfin, j'associe naturellement à ces remerciements les permanents de l'AFCA-CIAL, Muriel, Anne et François, pour l'organisation de cette réunion ainsi que pour leur investissement au quotidien au service de nos 130 entreprises adhérentes, dans la diversité de leurs activités et de leurs demandes particulières. C'est dans cet esprit que notre association accueillera prochainement un permanent supplémentaire afin de faire face à la charge croissante de travail qui nécessite toujours plus d'expertise et de disponibilité.

Les messages que nous venons d'entendre sur la situation géopolitique à nos frontières et sur les opportunités pour notre agriculture me ramènent à la nécessité pour notre secteur de s'inscrire dans une amélioration perpétuelle de la qualité de ses produits et sur la nécessité de pouvoir valoriser les nombreuses innovations de nos entreprises. Ce sont ces quelques points plus spécifiques que je souhaiterais partager avec vous aujourd'hui :

↳ Comme je l'avais fait l'an dernier, je voudrais à nouveau dire quelques mots d'**OQUALIM** qui fédère les actions de qualité et de sécurité du secteur de la nutrition animale. Je me félicite de l'implication très forte des adhérents de l'AFCA-CIAL dans les deux grandes actions proposées par OQUALIM, à savoir le plan mutualisé d'autocontrôles des contaminants et la certification des usines. J'invite naturellement les entreprises qui ne participent pas encore à rejoindre cette importante démarche collective de notre secteur qui est devenue la référence au service des filières animales françaises.

OQUALIM s'est dotée d'une déléguée générale début 2015, Mme Céline RAVEL, que je salue et que je remercie de sa présence parmi nous. Grâce à son implication et à celle des représentants des organisations membres, OQUALIM continue à se développer et a, notamment, engagé un important travail visant à construire un guide de bonnes pratiques et un système de certification uniques pour l'ensemble des fabricants du secteur de la nutrition animale en France. Il devrait être pleinement opérationnel en 2016 et il deviendra alors la référence en France pour tous les fabricants de prémélanges et d'aliments complets ou complémentaires, quelle que soit leur nature, incluant notamment les aliments minéraux, diététiques ou liquides.

En parallèle, OQUALIM travaille également, en concertation avec les autres standards de certification, en vue de mettre en place une reconnaissance mutuelle efficace pour l'ensemble des entreprises européennes concernées.

↳ Le deuxième point que je souhaite aborder avec vous est celui qui préoccupe tout particulièrement nos **entreprises spécialisées dans une nutrition de précision**, à savoir le **développement et l'innovation pour répondre aux nouvelles attentes des filières animales**. Depuis un peu moins de deux ans, **les aliments diététiques** ont remplacé les suppléments nutritionnels. L'AFCA-CIAL a déploré la disparition de cette catégorie de produits qui permettaient un apport renforcé ponctuel aux animaux dans des situations d'élevage où leurs besoins sont supérieurs à la moyenne. Néanmoins, nos entreprises adhérentes se sont rapidement adaptées à la nouvelle situation et je les en remercie, d'autant plus que ce fut difficile d'expliquer cette mutation aux éleveurs.

Malheureusement, les aliments diététiques doivent encore faire face à de nombreuses difficultés et incertitudes. Nous sommes, en effet, toujours dans l'attente de l'aboutissement de l'évaluation des dossiers que nous avons déposés en septembre 2010 pour de nouveaux objectifs nutritionnels au plan européen. Par ailleurs, la Commission européenne souhaite complètement revoir les anciens objectifs déjà autorisés. Il sera ainsi nécessaire de déposer pour fin 2015 nombre de dossiers en vue de mieux préciser les caractéristiques nutritionnelles des aliments diététiques. Même si cela constitue une masse de travail considérable à réaliser dans un très court délai, nous n'avons pas d'autre choix que de nous atteler à cette tâche, au risque de voir disparaître des objectifs nutritionnels largement utilisés depuis plus de 20 ans. La commission « aliments diététiques » de l'AFCA-CIAL va rapidement s'inscrire dans une démarche collective à l'échelon européen en vue de répartir les dossiers à réaliser.

L'autre point essentiel relatif à l'innovation dans nos métiers est celui des **allégations en nutrition animale**. L'AFCA-CIAL a rencontré l'administration et l'ANSES en 2014 et a convenu de travailler à nouveau sur le sujet des allégations en nutrition animale afin de faire des propositions pour mieux les encadrer. Un groupe de travail spécifique a permis l'élaboration il y a moins d'un mois d'un nouveau guide pratique que nous allons proposer à nos administrations de tutelle. Ce document pourra servir de base aux réflexions du comité d'experts spécialisé alimentation animale de l'ANSES qui doit bâtir des lignes directrices permettant d'évaluer la pertinence des allégations en alimentation animale.

Il est essentiel que nous puissions disposer de règles claires, communes aux professionnels et aux services de contrôle, afin de mettre fin aux incompréhensions actuelles. Nos entreprises sont très soucieuses du respect de la réglementation mais souhaitent également pouvoir valoriser leurs efforts de recherche et de développement pour de nouveaux produits adaptés à une nutrition de précision. Nous espérons donc qu'un cadre commun verra rapidement le jour afin que nos entreprises puissent constituer des dossiers de preuves scientifiques proportionnés et adaptés à la particularité de leurs produits.

Afin de ne pas être trop long, je vous invite à vous reporter au rapport d'activité qui vous a été remis et dans lequel vous trouverez plus de détails sur les points que je viens d'évoquer ainsi que sur les nombreux autres thèmes de travail que je n'ai pas abordés. Tous ces sujets traduisent la vitalité de notre syndicat et la qualité du service qu'il apporte à nos entreprises adhérentes dont le nombre grandit chaque année.

Je souhaite que les entreprises du secteur qui n'ont pas encore rejoint l'AFCA-CIAL puissent le faire au plus vite afin de bénéficier de l'expertise de notre association et de s'inscrire ainsi dans un strict respect de la réglementation en vigueur qui est un point essentiel pour nous.

Par ailleurs, plus que jamais, nous souhaitons réaffirmer l'implication de nos métiers et notre solidarité avec l'ensemble du secteur de l'élevage en France même s'il n'est pas toujours facile pour nos entreprises de maîtriser leurs coûts face à la hausse de certaines matières premières.

Gageons néanmoins que les filières animales françaises sauront surmonter les difficultés actuelles en s'appuyant sur leurs nombreux atouts et sur les nouvelles solutions nutritionnelles que les adhérents de l'AFCA-CIAL développent chaque jour.

Je vous remercie de votre écoute et vous invite désormais à partager un déjeuner-cocktail convivial au cours duquel nous pourrions profiter de cette occasion rare qui nous est donnée de nous retrouver.

BERNARD FRESARD

PARIS, LE 19 JUIN 2015